

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE87
AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636955570

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	14/11/2025	25087996			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Défavorable pour défaillances majeures	Défaillance(s) majeure(s) 3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV. 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, AVG. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AV. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), G. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, AV. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AR. 6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, ARG, G. 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0243 P1505 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	13/01/2026				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Contre visite				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	N° D'AGRÈMENT : 013S1363 SIGNATURE : 				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation FS-281-CE (F) 17/08/2020 17/08/2020 Marque Désignation commerciale CITROEN JUMPER (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF7YBANFB12N26859 N1 CTTE Type/CNIT Énergie N10CTRCT0735885 GO Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	191284				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	PROCÈS-VERBAL N° : DATE : N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :				
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIÈRE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 a + 8m/km):		+0.2m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):		10%			
Forces verticales :		1410daN			
Frein de service :		986daN			
Forces de freinage :		455daN	459daN	390daN	352daN
Déséquilibre (<20%):		1%			
Forces de freinage (efficacité) :		455daN	459daN	390daN	10%
Taux d'efficacité (≥ 50%):		69%			352daN
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):		19%			
Feux de croisement (-3% à -0,5%)		-2.4%	-3.4%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)		-4.0%	-4.0%		

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 636955571

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL			
Contrôle technique périodique	14/11/2025	25087996			
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ				
Défavorable pour défaillances majeures	Suite du procès-verbal				
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	Défaillance(s) mineure(s)				
13/01/2026	6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVD,ARD,G.				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVG,AVD.				
Contre visite	6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, AR.				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :				
N° D'AGRÉMENT : S013S227	22/10/2024 : 175004km /				
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN					
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE	Attention, ce procès-verbal contient 2 pages				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÉMENT : 013S1363 SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation				
FS-281-CE (F) 17/08/2020	17/08/2020				
Marque Désignation commerciale					
CITROEN JUMPER					
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre					
VF7YBANFB12N26859 N1 CTTE					
Type/CNIT Énergie					
N10CTRCT0735885 GO					
Document(s) présenté(s)					
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice					
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
191284					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :					
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :					
AUTOSUR					
X					
N° d'agrément :					